



Mercredi 8 juin 2016

## **Dialogue social et projet industriel : L'intersyndicale Air France appelle à une nouvelle ère**

Alors que notre entreprise a subi de nombreuses et lourdes restructurations au cours de ces dernières années, il est inconcevable, de poursuivre sur ce même chemin de l'austérité sociale. La situation d'Air France ne le justifie pas et les salariés sont à bout. Nous, membres de l'intersyndicale Air France affirmons que le collectif de travail et l'outil industriel d'Air France sont sa meilleure chance.

La richesse créée par les salariés d'Air France doit, dorénavant, profiter à toutes et tous.

En conséquence, de nouvelles négociations tournées vers le progrès social, fondées sur une répartition « juste et équitable » de cette richesse, doivent s'ouvrir dans les tous prochains jours dans toutes les catégories socioprofessionnelles d'Air France, chez les Personnels Sol, les PNC et les Pilotes.

Le plan Transform 2015 prévoyait 116 avions moyen-courriers. Nous en sommes à 106 coques. Ce sont là 10 machines qui manquent, soit environ 100 pilotes, 400 hôtesses et stewards, et 1500 personnels sol Air France !

Si l'on ajoute à cela l'extraordinaire déséquilibre atteint après le transfert d'activité d'Air France vers KLM, ce sont alors 21 avions long-courriers qui font défaut à Air France, soit plus de 400 pilotes, 1000 hôtesses et stewards et 4000 personnels sol !

C'est donc un déficit d'au moins 500 pilotes, 1400 hôtesses et stewards et 5500 personnels sol, autant d'emplois détruits et de cotisations sociales non perçues.

L'État, premier actionnaire d'Air France, joue contre la compagnie porte-drapeau. Ses représentants au Conseil d'administration d'AFKLM militent contre l'arrivée de nouveaux avions, pourtant plus économes, dans la flotte et pour une nouvelle attrition de l'activité Air France tant que les syndicats n'auront pas validé le nouveau recul social de Perform. Renouvellement de l'appareil productif contre acceptation de l'austérité : c'est un chantage abject !

L'État régulateur, par ailleurs, renonce à créer en France le contexte permettant aux compagnies françaises de se développer et créer de l'activité dans les respects des conditions de travail et de rémunération des salariéEs. C'est inacceptable, tout comme la bénédiction politique de l'accord passé entre la SNCF, entreprise publique, et Emirates au détriment d'Air France.

## **Les nouvelles négociations que nos organisations exigent devront avoir pour objectifs :**

- le rééquilibrage de l'activité LC entre Air France et KLM,**
- ouverture de véritables négociations pour toutes les catégories de personnels**
- la reprise des embauches,**
- l'amélioration des conditions de travail et de rémunération,**
- même condition de travail et de rémunération, au mieux disant social, chez AF et ses filiales**
- l'arrêt de la sous-traitance.**

CGT, UGICT CGT, SNPNC, SNPL AFALPA, SUD AERIEN, FO, UNAC, ALTER, CFTC, UNPNC, UNSA PNC et SPAF.